

Bouguenais, 8 juillet 2024

Monsieur le député,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour cette nouvelle députation et la mobilisation que vous avez su générer dans votre circonscription.

La CAPEB Loire-Atlantique fédère, accompagne et défend près de 2300 chefs d'entreprises du bâtiment qui sont au cœur de l'économie locale et qui participent à faire vivre notre territoire. En tant que syndicat professionnel, dans un état d'esprit constructif et dans l'action, nous souhaitons nous positionner comme un véritable partenaire pour vous et vos équipes.

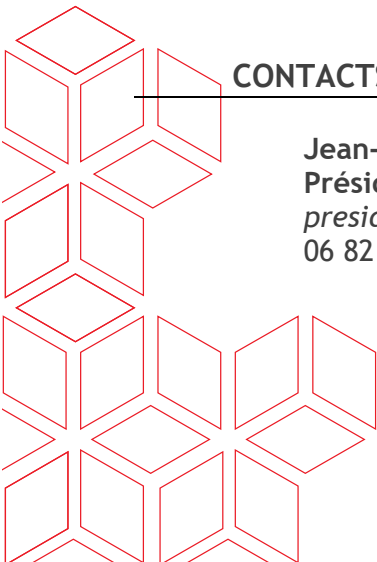
Nous vous prions de trouver jointes à ce courrier nos 8 propositions pour soutenir le secteur du bâtiment et pour donner toute leur place à nos entreprises artisanales de proximité.

Nous vous informons également que nous organiserons le lundi 14 octobre 2024 un temps institutionnel d'échange à notre échelle départementale. Nous serions ravis de pouvoir vous compter parmi nous et reviendrons vers vous avec plus d'informations.

Nous nous tenons à votre disposition et à la disposition de votre équipe pour toute échange.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Jean-Marc PERNOT
Président
CAPEB de Loire-Atlantique



CONTACTS

Jean-Marc PERNOT
Président
president@capeb44.fr
06 82 58 37 40

Andréa LEMASSON
Secrétaire générale
a.lemasson@capeb44.fr
06 26 84 01 59

CAPEB Loire-Atlantique - 4 rue de l'aéronautique - 44344 Bouguenais CEDEX

Tél : 02 40 08 99 60

Syndicat des entreprises artisanales du bâtiment, membre de

U2P union
des entreprises
de proximité